ÉCOLE LIBRE

DES

SCIENCES POLITIQUES

15, rue des Saints-Pères, à Paris

HUITIÈME ANNÉE (1878-1879)

LES COURS OUVRIRONT LE LUNDI 18 NOVEMBRE 1878

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. **E. ANDRÉ**, Président du Conseil; **HÉLY D'OISSEL**, Vice-Président; **E. BOUTMY**, Directeur de l'École; **GERMER BAILLIÈRE**, Trésorier; **Alfred ANDRÉ**, régent de la Banque de France; **E. BEAUSSIRE**, ancien député; **P. BETHMONT**, Vice-Président de la Chambre des députés; **Adolphe d'EICHTHAL**; **Jacques SIEGFRIED**, banquier à Paris; **H. TAINE**; **C. de VARIGNY**.

Commissaire : M. **E. MULLER**, ancien Président de la Société des ingénieurs civils.

ENSEIGNEMENT

I. — DIRECTEUR. — M. ÉMILE BOUTMY.

II. — COMITÉS DE PERFECTIONNEMENT

SECTION ADMINISTRATIVE

MM. **H. PASSY**, ancien Ministre, membre de l'Institut.
LABOULAYE, sénateur, membre de l'Institut.
AUCOC, de l'Institut, président de section au Conseil d'État.
PETITJEAN, premier président de la Cour des Comptes.

SECTION DIPLOMATIQUE

MM. le baron de **VIEL-CASTEL**, ancien diplomate, membre de l'Académie française.
De **CLERCQ**, ministre plénipotentiaire.
Ch. **BAUDIN**, ancien ministre plénipotentiaire.

III. — CORPS ENSEIGNANT

PROFESSEURS

MM. **LEVASSEUR**, de l'Institut.
Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut, directeur de l'*Économiste français*.
FLOURENS, maître des requêtes, commissaire du Gouvernement près le Conseil d'État.
ALBERT SOREL.
H. GAIDOZ, directeur adjoint à l'École des Hautes Études.
E. BOUTMY, directeur de l'École.
GLASSON, professeur agrégé à la Faculté de droit.
FUNCK-BRENTANO.
J. FLACH, docteur en droit.
DUNOYER, ancien maître des requêtes au Conseil d'État.
De FOVILLE, chef de bureau au ministère des Finances.

MM. **G. de MOLINARI**, membre correspondant de l'Institut.
LYON-CAEN, professeur agrégé à la Faculté de droit.
RENAULT, professeur agrégé à la Faculté de droit.
Gabriel ALIX, professeur à la Faculté de droit de l'Université libre de Paris.
Alexandre RIBOT, député.
Clément JUGLAR.
PIGEONNEAU, professeur au lycée Louis-le-Grand.
MACHART, inspecteur des finances.
COLMET D'AAGE, conseiller référendaire de 1re classe à la Cour des Comptes.
PH. de FERRARI, professeur au Collège Chaptal.
VERGNIAUD, auditeur de 1re classe au Conseil d'État.

PROFESSEURS DE LANGUES

MM. **BELJAME**, professeur au lycée Louis-le-Grand.
LESER, professeur à l'École des Ponts et Chaussées.

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. **DARESTE**, de l'Institut, conseiller à la Cour de Cassation.
Paul JANET, membre de l'Institut.

M. **PRADIER FODÉRÉ**, doyen de la Faculté des sciences administratives, à Lima (Pérou).

BUT DE L'ÉCOLE

Dans son ensemble, l'enseignement de l'École des sciences politiques est le *couronnement naturel de toute éducation libérale.* Son programme embrasse les principales connaissances auxquelles aucun homme cultivé ne doit rester étranger.

A un point de vue spécial, l'École des Sciences politiques se propose le même but que l'ancienne *École d'administration.* — Chacune des grandes divisions de son enseignement constitue une préparation complète à l'une des carrières suivantes et aux examens ou aux concours qui en ouvrent l'entrée.

1. **DIPLOMATIE**. (Ministère des affaires étrangères. — Légations. — Consulats.)
2. **CONSEIL D'ÉTAT**. (Auditorats de 1re et de 2e classe.)
3. **ADMINISTRATION**. (Administration centrale et départementale. — Contentieux des ministères ; — sous-préfectures ; — secrétariats généraux de département ; — conseils de préfecture.)
4. **INSPECTION DES FINANCES**.
5. **COUR DES COMPTES**.

D'autre part, le programme comprend des éléments d'instruction supérieure qui complètent utilement la préparation à certaines hautes positions commerciales et financières (Banques — contentieux des grandes compagnies — inspection des chemins de fer, etc.)

Les succès obtenus, pendant les deux dernières années, dans les concours placés à l'entrée des carrières auxquelles l'École prépare, sont les suivants :

CONSEIL D'ÉTAT

Concours de 1876. — Sur 6 candidats reçus, 4 appartiennent à l'École.
Id. de 1877. — Sur 6 candidats reçus, 5, dont les 4 premiers, appartiennent à l'École.

INSPECTION DES FINANCES

Concours de 1876. — Sur 6 candidats reçus, les 4 premiers appartiennent à l'École.
Id. de 1877. — Id. id. les 4 premiers appartiennent à l'École.
Id. de 1878. — 6 candidats reçus, tous les 6 appartiennent à l'École.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Examen consulaire, le seul qui existât en 1876. } Sur 6 candidats reçus, 4 appartiennent à l'École.

Nouvelle organisation aux termes du décret du 18 juillet 1877. } Examen diplomatique. — Un seul stagiaire appartenait à l'École. Il est sorti le premier.
Examen consulaire. — Un seul stagiaire appartenait à l'École. Il est sorti le premier.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'enseignement de l'École dure deux années. On peut entrer à l'École tous les ans.

Suivant le but que le jeune homme se propose, il devra suivre tout ou partie des cours et conférences de l'École et les combiner avec tout ou partie des enseignements de la Faculté de droit. Le directeur et les professeurs compétents l'aideront de leurs indications et de leurs conseils sur la nature des différentes carrières, la matière des examens ou des concours, le mode de préparation le plus efficace et l'ordre de travail à adopter, en raison du nombre d'années disponibles.

Pour l'Administration centrale et départementale, la diplomatie, le Conseil d'État, l'Inspection des finances, la Cour des comptes, le cadre des études a été déterminé non-seulement d'après les conditions de l'examen d'entrée, mais d'après les nécessités ultérieures de la carrière. La préparation peut être achevée en deux ans.

Pour les jeunes gens qui cherchent à l'École le couronnement de leur éducation générale, il y aura lieu à un choix étudié, variant avec les aptitudes et les connaissances acquises de chacun.

Quant à ceux qui se destinent à la vie publique, ils devront suivre, autant que possible, la totalité des enseignements de l'École.

MATIÈRES ENSEIGNÉES A L'ÉCOLE

(DEUX ANNÉES)

1° Organisation administrative comparée.	2 années
2° Matières administratives.	2 années
3° Système financier des principaux États.	1 année.
4° Des revenus publics et des impôts.	1 année.
5° Organisation des revenus financiers et règles de la comptabilité publique. (Préparation à l'inspection des finances.)	2 années
6° Législation financière et comptabilité publique. (Préparation à la Cour des comptes.)	2 années
7° Économie politique.	1 année.
8° Législation commerciale comparée.	1 année.
9° Histoire des traités de commerce depuis 1786. Régime douanier de la France.	1 année.
10° Histoire des traités depuis la paix de Westphalie jusqu'en 1789.	1 année.
11° Analyse des principaux traités de 1648 à 1789.	1 année.
12° Histoire diplomatique de l'Europe depuis 1789 jusqu'en 1872.	2 années
13° Organisation des services diplomatiques. (Exercices pratiques.)	2 années
14° Histoire constitutionnelle de la France, de l'Angleterre et des États-Unis depuis un siècle.	1 année.
15° Histoire parlementaire et législative de la France de 1789 à 1852.	1 année.
16° Analyse des constitutions de la Belgique, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.	1 année.
17° Droit des gens.	2 années
18° Droit international résultant des traités. (Capitulations, extradition, propriété industrielle, etc.) Services consulaires.	2 années
19° Géographie et ethnographie.	1 année.
20° Statistique.	1 année.
21° Géographie industrielle et commerciale.	1 année.
22° Législation civile comparée.	1 année.

ORGANISATION

L'enseignement de l'École comprend, dans chaque branche, des cours et des conférences. Il est plus général dans les cours, plus spécial et plus pratique dans les conférences.

COURS

Les cours ont pour sujet les *parties les plus essentielles* des connaissances exigées dans les carrières auxquelles l'École prépare. Le professeur ne se contente pas d'exposer les institutions ou les faits dans leur *état actuel*. Il les étudie dans leur développement historique, compare la France avec les pays étrangers et fait ressortir les idées générales qui résultent de ces rapprochements.

CONFÉRENCES (1)

Chaque conférence a pour sujet : 1° le détail et l'application de ce qui est enseigné dans les cours ; 2° les autres matières demandées pour l'examen auquel le cours se rattache. Ces matières sont étudiées spécialement en vue de l'examen et de la pratique professionnelle. Une partie du temps est consacrée à des *interrogations* sur les sujets traités dans les cours et dans les conférences précédentes, à des exercices parlés ou écrits, analogues à ceux qui sont usités dans les examens, à l'appréciation et à la discussion de travaux semblables à ceux qui sont demandés aux auditeurs au Conseil d'État, aux inspecteurs des finances, aux attachés d'ambassade, aux élèves consuls, etc.

COURS DE LANGUES

Des cours d'anglais et d'allemand ont lieu chacun deux fois par semaine.

EXAMENS. — DIPLOME. — BOURSES DE VOYAGES

Un examen oral a lieu dans chaque section, à la fin de la première année, pour les élèves qui ont pris une inscription d'ensemble. Ceux qui répondent d'une manière satisfaisante sont dispensés de subir une nouvelle épreuve sur les mêmes matières lors de l'examen de la seconde année.

L'examen de seconde année consiste en épreuves orales et écrites. Des diplômes sont décernés dans chaque section aux candidats reconnus capables. — Un règlement publié au mois de janvier détermine les conditions dans lesquelles sont passés les examens de 1re et 2e année.

L'École décerne aussi un diplôme hors section.

Deux bourses de 2,000 francs, une dans chaque section, seront mises au concours, dans des conditions à déterminer, entre les candidats qui auront obtenu le diplôme. Les boursiers rapporteront, au mois de janvier suivant, un mémoire résumant les résultats d'une étude faite en France ou à l'étranger.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque et les salles de lecture sont ouvertes de dix heures du matin à dix heures du soir aux élèves, auditeurs et adhérents qui y ont entrée. La bibliothèque se compose :

1° De trois fonds de livres importants, appartenant : (A) à l'École, (B) à la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur, (C) à la Société de linguistique ;

2° D'environ cent revues et gazettes françaises et étrangères.

(1) *Cette année, trois conférences ont été ajoutées aux enseignements déjà existants.* M. Colmet d'Aage *traitera de la législation financière et de la comptabilité publique en vue de la préparation à la Cour des Comptes.* — M. Funck-Brentano *analysera les auteurs qui ont concouru à former la science du droit des gens.* — M. de Foville *étudiera le régime douanier de la France et les transformations du système commercial.*

RÉGIME INTÉRIEUR

L'École reçoit des *élèves* et des *auditeurs* ; les uns et les autres sont admis sans examen, sur leur demande et sur l'avis conforme du Conseil.

Les *élèves* sont des personnes qui ont pris une inscription d'ensemble (*totale* ou *générale*).

Les *auditeurs* sont des personnes qui ont pris une inscription spéciale ou partielle.

ANNÉE SCOLAIRE 1878-1879

La session scolaire commencera le lundi 18 novembre et finira le 8 juin.

L'année est divisée en DEUX TERMES. — Le second terme commence le 1er mars.

On s'inscrit au Secrétariat à partir du 2 novembre.

Les cours seront suspendus :

Du dimanche 29 décembre au jeudi 2 janvier inclusivement,

Du vendredi-saint (inclus.) au lundi après la semaine de Pâques (excl.),

Et les jours de Noël, du mardi-gras et de l'Ascension.

INSCRIPTIONS SPÉCIALES

	PAR TERME	PAR ANNÉE
Un cours (une leçon par semaine)	25 fr.	40 fr.
Une conférence (une leçon par semaine). .	20 fr.	35 fr.

INSCRIPTIONS D'ENSEMBLE

Inscription totale donnant entrée aux neuf cours, aux sept conférences, aux deux cours de langues et à la bibliothèque. .	150 fr.
Inscription générale donnant entrée aux neuf cours (sans les cours de langues). .	100 fr.

INSCRIPTIONS PARTIELLES

1. Leçons et conférences administratives (trois leçons et une conférence par semaine)	80 fr.	140 fr.
2. Leçons et conférences financières (MM. Leroy-Beaulieu et Machart (1), une leçon et deux conférences par semaine)		100 fr.
3. Leçons et conférences financières (MM. Leroy-Beaulieu et Colmet d'Aage, une leçon et une conférence par semaine)	45 fr.	75 fr.
4. Statistique et géographie économique (une leçon et une conférence par semaine)	45 fr.	75 fr.
5. Histoire diplomatique de 1789 à 1830 (une leçon et une conférence par semaine)	45 fr.	75 fr.
6. Droit international et droit des gens (un cours et une conférence par semaine)	45 fr.	75 fr.
7. Un cours de langue	30 fr.	50 fr.
8. Bibliothèque		25 fr.

(1) Les conférences de M. *Machart* se terminent le 1er mai.

TABLEAU DES COURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9 heures...	»	MM. Pigeonneau.	MM. Colmet d'Aage.	»	»	»
9 h. 1/2....	MM. Sorel, confér.	»	Sorel, cours.	»	»	»
10 heures..	Flach (10 h. 1/2).	Levasseur.	Funck-Brentano (10 h. 1/2).	MM. Dunoyer.	MM. Renault.	MM. Gaidoz.
1 heure....	Beljame.	Leser (1 h. 1/2).	»	»	Beljame.	Leser (1 h. 1/2).
4 heures...	Flourens.	Leroy-Beaulieu.	Alix (1).	Machart.	Alix.	Machart.

(1) M. Alix s'entendra avec ses élèves sur le jour et l'heure de la conférence.

TABLEAU DES COURS

ANNÉE 1878-1879. — DU 18 NOVEMBRE 1878 AU 8 JUIN 1879.

SECTION ADMINISTRATIVE

I. — ORGANISATION ET PRATIQUE ADMINISTRATIVE EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS

M. Flourens, maître des requêtes, commissaire du Gouvernement près le Conseil d'État.

PREMIÈRE ANNÉE

ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS EN FRANCE

(*Une leçon par semaine.*)

Principe de la séparation des pouvoirs. — Pouvoir législatif; électorat politique. — Pouvoir exécutif. — Autorité judiciaire. — Autorité administrative.

Organisation de l'administration centrale. — Services financiers de l'État. — Force publique. — Régime des cultes. — Instruction supérieure et secondaire.

Comparaison avec les pays étrangers.

M. Gabriel Alix, professeur à l'Université libre.

PREMIÈRE ANNÉE

MATIÈRES ADMINISTRATIVES

(*Deux leçons et une conférence par semaine.*)

1. — Introduction générale. — Gestion des intérêts locaux.
2. — Du département. — Son histoire. — Budget départemental. — Des divers services publics départementaux. — Voirie départementale. — Chemin de fer d'intérêt local.
3. — De la commune. — Patrimoine communal. — Des divers marchés passés au nom de la commune. — Budget; octroi. — Des divers services publics communaux. — Voirie communale. — Chemins vicinaux. — Sections de commune.
   Ville de Paris.
4. — Colonies françaises et Algérie. — Histoire et organisation.
5. — Des établissements publics et d'utilité publique. — Question de la propriété des personnes morales. — Principales institutions d'assistance publique et de prévoyance.

Le professeur insistera sur l'œuvre administrative de l'Assemblée constituante de 1789.

II. — ORGANISATION ET ADMINISTRATION FINANCIÈRE EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS

M. P. Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, directeur de l'*Économiste français*.

(*Une leçon par semaine.*)

Système financier de la France et des principaux États.

Les revenus publics et les impôts. — Examen des différentes taxes en elles-mêmes et dans leurs effets; mérites et inconvénients des divers impôts directs ou indirects. — Influence des tarifs élevés ou modérés. — Causes qui font hausser ou baisser le rendement des impôts, etc.

M. Machart, inspecteur des finances (nov. à mai)

(*Deux conférences par semaine.*)

Étude détaillée et pratique sur l'administration financière en France. — Comptabilité de l'État. — Comptabilité départementale et communale. — Analyse du décret du 31 mai 1862.

M. Colmet d'Aage, conseiller référendaire de 1re classe à la Cour des comptes

(*Une conférence par semaine.*)

Examen théorique et pratique du décret du 31 mai 1862 et de l'instruction générale du 20 juin 1859, au point de vue du contrôle de la Cour des comptes.

Budget général de l'État. Comptabilité législative, administrative et judiciaire.

Comptabilités spéciales; départements, communes, établissements de bienfaisance.

Comptabilité-matières.

III. — LÉGISLATION CIVILE COMPARÉE

M. J. Flach, docteur en droit.

(*Une leçon par semaine.*)

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

I. — *La propriété foncière et la propriété mobilière dans leur développement historique.*

(France, Italie, Espagne, Angleterre, Allemagne, Autriche, États Scandinaves, Russie, Grèce, etc.)

Leur importance relative aux diverses époques. — Influence du régime foncier sur la condition des personnes et la constitution des États. — Abolition de la féodalité en Europe; affranchissement des personnes et des terres.

Extension croissante de la propriété mobilière. Effets publics et valeurs industrielles. — Conséquences au point de vue du droit moderne.

II. — *La transmission de la propriété.*

1. — Transmission par acte entre vifs ou testamentaire. — Propriété foncière; publicité. — Transcription. — Livres fonciers. — Cadastre.

Propriété mobilière : Tradition. — Titres au porteur et titres nominatifs. — Règle : En fait de meubles, possession vaut titre. — Revendication de titres perdus ou volés.

Liberté testamentaire. — Réserve. — Partage d'ascendants.

2. — Transmission par voie de succession *ab intestat*. — Régimes successoraux en vigueur dans les divers pays. — Concentration ou morcellement. — Droit d'aînesse.

III. — *La propriété comme instrument de crédit.*

Le gage et l'hypothèque. — Les lettres de gage, les bons fonciers, les banques hypothécaires.

SECTION DIPLOMATIQUE

I. — GÉOGRAPHIE ET ETHNOGRAPHIE

M. Gaidoz, directeur adjoint à l'École des Hautes Études.

(*Une leçon par semaine.*)

1. — Histoire de la formation des États européens.
2. — Géographie politique de l'Europe et des colonies européennes.
3. — Distribution des races, des langues et des religions dans les principaux États.

II. — HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE DE 1789 A 1830

M. Albert Sorel, professeur. (*Une leçon par semaine.*)

PREMIÈRE ANNÉE.

1. — Droit public de l'Europe en 1789.
2. — La Révolution française et l'Europe.
3. — L'Empire français et l'Europe.
4. — Le congrès de Vienne et les traités de 1815.
5. — Les congrès d'Aix-la-Chapelle, Troppau, Laybach, Vienne.
6. — Indépendance de la Grèce. — La question d'Orient de 1820 jusqu'à nos jours.
7. — Droit public de l'Europe en 1830.

M. Albert Sorel. (*Une conférence par semaine.*)

Organisation des services diplomatiques. — Procédure d'une négociation. — Caractère des principales Cours et Cabinets de l'Europe. — La presse politique dans les pays étrangers.

III. — DROIT DES GENS

M. Funck-Brentano. (*Une conférence par semaine.*)

Le professeur complètera son cours de l'année dernière par l'analyse des auteurs qui ont traité du droit des gens. (Pufendorf, Grotius, Vatel, Heffter, Bluntschli, etc.). Exposé de leurs doctrines.

IV. — DROIT INTERNATIONAL RÉSULTANT DES TRAITÉS

M. Renault, professeur agrégé à la Faculté de droit.

(*Une leçon par semaine.*)

Nationalité d'origine. — Naturalisation. — Annexions. — Territoire, traités et limites de voisinage. — Condition des étrangers, traités de commerce et d'établissement. — Capitulations. — Statut personnel et réel. — Exécution des jugements étrangers. — Compétence à l'égard des étrangers. — Application de la loi pénale. — Extradition.

V. — STATISTIQUE ET GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

M. Levasseur, de l'Institut.

(1er *trimestre, une leçon par semaine.*)

Statistique et démographie. — Méthode d'investigation et procédés d'exposition. — Progrès de la statistique de la vie humaine. — Naissances, mariages, décès, tables de survie. — Accroissement de la population.

M. de Foville, chef de bureau au ministère des Finances.

(2e *trimestre, une conférence par semaine.*)

Transformations successives du système commercial de la France jusqu'à nos jours. — Régime douanier. — Explications des termes usités dans les relevés de l'administration des douanes. — Commerce général et spécial. — Modes d'évaluation. — Admissions temporaires. — Drawbacks. — Marine marchande, etc.

M. Pigeonneau, professeur au lycée Louis-le-Grand.

(*Une conférence par semaine.*)

1. — Grandes routes de commerce. — Lignes de navigation. — Chemins de fer. — Lignes télégraphiques.
2. — Relations de la France avec les États européens et les pays baignés par la Méditerranée. — Les grands ports. — Comparaison du commerce extérieur des principaux Etats.
3. — Le commerce européen en Afrique, en Asie, en Océanie. — Le canal de Suez. — Les Indes, la Chine, le Japon, l'Australie, etc.
4. — Relations de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne avec les États-Unis, le Brésil et les Républiques de l'Amérique du Sud.

VI. — ÉCONOMIE POLITIQUE

Section administrative.

M. Dunoyer, ancien maître des requêtes au Conseil d'État.

(*Une leçon par semaine.*)

1. — Premiers rudiments des doctrines économiques au XVIIIe siècle. — Les physiocrates : Turgot. — Les doctrines économiques et la Révolution française.
2. — Progrès et constitution des doctrines économiques. — Adam Smith, théorie de la division du travail; J.-B. Say, théorie des débouchés; Ricardo, théorie de la rente; Malthus, théorie des lois de la population; Charles Dunoyer, théorie de l'ordre de successions des phases économiques; doctrine des produits immatériels.
3. — Application des doctrines économiques. — Cobden et la Ligue. — La réforme économique en Angleterre. — Bastiat. — Les traités de commerce.
4. — Contradictions. — Sismondo. — Carey. — Protectionnistes. — Socialistes.
5. — Philosophie des doctrines économiques. — John Stuart Mill. — État actuel des doctrines économiques; école apologétique, école historique.

COURS DE LANGUES

ALLEMAND

(*Deux leçons par semaine.*)

M. Leser, professeur à l'École des Ponts et Chaussées, *professeur*.

ANGLAIS

(*Deux leçons par semaine.*)

M. Beljame, professeur au lycée Louis-le-Grand, *professeur*.

Paris. — Typographie G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 7361.